

COMITÉ DIRECTEUR Ligue
Procès-verbal N°06 - 2008/2009
Vendredi 20 Mars – 19H30 AUTUN

MEMBRES PRÉSENTS : Dr COLLIN, Mmes BILLAUT, CHOQUIN, CUENOT, MORIAUX, SAUVAGEOT, THARREAU, MM BOUCHY, BRIERE, CUENOT, DEPIERRE, DESBOIS, FEL, LEFFET, MARGUERY, MARTIN, MET, NOUAIL, POUPENEY, RATAJCZAK et ROUX.

MEMBRES EXCUSÉS : Mme FARCY, MM. BOULAY, BUSSELIER, GOUT, MORIAUX, PETITE et POCHON.

MEMBRES ABSENTS: MM. JACOTOT, MATA et PRUDON.

INVITÉS PRÉSENTS : Melle JOUILLE, MM. ARRIAT, BERTHEAU (Représentant CD 71), CHETAIL, COUCHARRIERE (Pdt CD58), GAUDIOT, GENETE (Représentant CD89), THELEMAQUE (Représentant CD89) et VERNOUD (Pdt CD21),

INVITÉS EXCUSÉS : Mme FOULLOY, MM. LE BIGOT et PERRIGAULT (CTS)

INVITÉ ABSENT : M. MARCHAND

Le Président ouvre la séance à 20h.

1 – ACTIVITÉS PRÉSIDENT/SECRÉTAIRE

➤ **Phases finales championnats de France**

AB CREUSOT ⇒ ½ Finales et Finales CADETTES : 23 et 24 mai

US PARAY ⇒ ¼ de finales NF3 : 02 et 03 mai

Les phases finales Cadettes initialement prévue les 09/10 mai sont reportées au 23/24 mai compte tenu que les championnats du Monde UNSS auront lieu du 03 au 11 mai.

➤ **AG CROS** :

Elle s'est tenue Samedi 14 mars à DIJON. Bonne participation à celle-ci. B. DEPIERRE a été réélu au sein du Comité Directeur, en tant que 1^{er} Vice Président délégué.

➤ **Conseil Régional** :

Bernard DEPIERRE rencontrera prochainement B. AUGER, avec F. BUSSELIER, M. MARGUERY et A. RATAJCZAK afin de renouveler notre convention de partenariat.

➤ **DRJS** :

Le Président rencontrera dans les jours à venir, avec D. ROUX, le Directeur pour évoquer les missions des CTS. D'autre part, B. DEPIERRE nous informe que les Pôles Espoirs se voient attribuer une subvention s'ils sont issus des structures CREPS, or notre Pôle ne bénéficie pas de cette aide.

➤ **Proposition Comité 89** :

Didier TAFFINEAU, Président de ce comité, souhaite accueillir les stages de début de saison ARBITRES, OTM et ENTRAINEURS, à AUXERRE, les 12 et 13 septembre prochains.

La Commission Jeunes et Technique et la CRAMC semblent favorables à ce projet. B. DEPIERRE souligne qu'il s'agit d'une proposition très intéressante, et un bon moyen de faire découvrir le département de l'Yonne. L'organisation reste à mettre en place.

➤ Sollicitation CURGY BASKET :

B. DEPIERRE soumet au Comité Directeur une demande de CURGY qui souhaite obtenir une aide financière d'un montant de 500 Euros pour leur qualification aux 8èmes de Finale de la Coupe de France. Le Comité Directeur émet un avis défavorable mais félicite le club pour son beau parcours.

2 – APPROBATION PV

Le PV 5 est adopté à l'unanimité.

A. NOUAIL souhaite juste obtenir des explications concernant une information de la Direction Nationale de l'Arbitrage où il est mentionné qu'un officiel ne peut siffler qu'un seul match par jour. C. DESBOIS confirme qu'il s'agit d'une préconisation et non d'une obligation. En Bourgogne, seuls 2 arbitres veulent officier sur une seule rencontre.

A. RATAJCZAK ajoute qu'il ne regrette pas le lieu de la réunion (Prieuré St Martin) mais les raisons de ce changement. En effet, la salle du CS AUTUN est très pratique pour nos réunions. (parking...)

3 – EFFECTIF LICENCES

SAISON	2007/2008 au 19/03	2008/2009 au 19/03	différence	%
CD 21	3 105	3 048	- 57	- 1,84
CD 58	1 152	1 126	- 26	- 2,26
CD 71	4 995	4 802	- 193	- 3,86
CD 89	1 442	1 434	- 8	- 0,55
Ligue	10 694	10 410	- 284	- 2,66
FFBB	451 278	444 057	- 7 221	- 1,60

B. DEPIERRE rappelle l'un des points figurant dans notre projet régional : atteindre 11 000 licenciés.

4 – CRAMC ANNEXE 1

ARBITRE :

C. DESBOIS nous informe que la Commission étudie avec soin un document remis par F. BUSSELIER, récapitulant les fautes techniques infligées depuis le début de la saison par arbitre.

OTM :

De nombreux échanges avec la CFAMC et M. DORIZON ont eu lieu afin de maintenir Anne Marie BILLAUT en PRO A. C'est chose faite, un mauvais jugement de sa prestation lors d'une rencontre PRO A était à l'origine de sa suspension.

A. NOUAIL souligne que lors des All Star Game Féminin, le 8 mars dernier à BERCY, la table de marque était essentiellement bourguignonne.

Henri COUCHARRIERE (Pdt CD 58) tient à remercier le groupe d'OTM (S. THARREAU, AM BILLAUT, AM SAUVAGEOT...) qui s'est déplacé dans la Nièvre pour une formation. Journée très appréciée à reconduire.

ARBITRAGE BENJAMINS : JC BRIERE fait un point sur les clubs susceptibles d'être amendés, voir article 88.4 page 91 de l'annuaire régional, soit en plus des sanctions prévues (25 €) pour les clubs n'ayant pas fournis d'arbitres (*voir tableau ci dessous*) il faudra que le club s'acquitte du paiement de l'arbitre référent. Récapitulatif au 14/02/2009. Il s'avère qu'un grand nombre de clubs sont concernés. D. ROUX émet une réserve, les clubs sont-ils conscients des sanctions financières ?

Michel MARGUERY propose de faire le point en fin de saison et le Comité Directeur décidera ensuite de l'application, peut être ne prendre en compte que l'indemnité d'arbitrage et pas les kilomètres.

Championnat BENJAMINS

PA = pas d'arbitre = 25 €

1A = 1 arbitre = club dispose de 2 jokers

	BEAUNE	CHENOVE	DAD 21	JDA	COSNE	MARZY	VAUZELLES	CS AUTUN	ES CHALON	PRISSE	JOIGNY	SENS
11/10/2008							PA 25 E		1A JOKER 1			PA 25E
18/10/2008			1A JOKER 1					1A JOKER1			PA 25E	
25/10/2008							1A JOKER1			1A JOKER1	PA 25E	PA 25E
15/11/2008		1A JOKER1	PA 25E		1A JOKER1			1A JOKER2			PA 25 E	
22/11/2008										PA 25E		
29/11/2008		1A JOKER2					1A JOKER2					
06/12/2008								PA 25E				
13/12/2009							PA 25E	PA 25E			1A JOKER 1	PA 25E
10/01/2009					PA 25E				1A JOKER2			1A JOKER1
17/01/2009						1A JOKER1	1A 25E	1A 25E			PA 25E	
24/01/2009							1A 25E					
31/01/2009		1A 25E			1A JOKER2							
07/02/2009				PA 25E			PA 25E		1A 25E	PA 25E		PA 25E
14/02/2009					1A 25E			1A 25E	1A 25E			

5 – SPORTIVE

A NOUAIL trouve décevant qu'aucun représentant de la Commission Sportive ne soit présent.

SENIORS

Plusieurs forfaits :

- EF l'équipe de BOURBON LANCY pour la rencontre n° 449 face à BLIGNY les Beaune
- PM l'équipe de PONT SUR YONNE pour la rencontre n° 572 face à Digoïn
- PM l'équipe de MARZY pour la rencontre n° 570 face à Auxonne
- PM l'équipe de MARZY pour la rencontre n° 582 face à Joigny

L'équipe de MARZY est forfait général.

Rappel : La C.S. doit être prévenue lorsqu'une équipe déclare forfait. C'est elle qui fait les démarches auprès des adversaires et des arbitres.

Deux équipes sont en grandes difficultés en NM3 : J.CHARNAY MACON ET DAD 21, en NF3 l'équipe du C.S.L.D. Cela risque d'augmenter le nombre de descentes.

Cas JOIGNY – Rencontre PM 582 du 08/03/09

Bernard DEPIERRE, souhaite que le Comité Directeur prenne une décision pour l'équipe de Promotion Masculine de JOIGNY, dossier transmis par F. BUSSELIER.

En effet, le 08 mars dernier, l'équipe de MARZY prévient le club de JOIGNY qu'elle ne se déplacera pas pour disputer la rencontre N°582, suite à cela l'équipe de JOIGNY ne se présente pas au Gymnase. Cependant, ni la Commission Sportive ni les arbitres n'ont été prévenus. Le Bureau régional alors consulté par courriel le 11 mars dernier avait émis un avis favorable pour attribuer un forfait à l'équipe de JOIGNY. Aussi, à la vue des éléments, le Comité Directeur décide, majoritairement, d'invalider cette décision.

JEUNES

Christiane MORIAUX nous énonce le compte-rendu laissé par Daniel MORIAUX,

Plusieurs forfaits sont également à déplorer :

- FORFAIT GÉNÉRAL de BO BEAUNE en BENJAMINS
- J CHARNAY MACON forfait en MM, rencontre n°256 du 24/01/09 contre MARZY
- E POUQUES/LA CHARITÉ forfait en CM, rencontre n°125 du 14/02/09 contre JDA DIJON

- VAUZELLES ASA forfait en MF, rencontre n°605 du 24/01/09 contre DA DIJON 21
 - E PRISSE/CHARNAY forfait en MF, rencontre n°611 du 21/02/09 contre E GENLIS/AUXONNE
- Adoptés par le Comité Directeur

Coupe de Bourgogne CADETTES :

Les équipes qualifiées sont : ASC ST APOLLINAIRE, CHALON ES et CHARNAY MACON

La rencontre opposant CHALON BC à ASA VAUZELLES se déroulera le 28 mars prochain.

Finale : Samedi 18 avril 2009 sur terrain neutre (à définir)

- Matin : ½ finale : ES CHALON / J CHARNAY MACON
ST APOLLINAIRE / Vainqueur CHALON BC / VAUZELLES

Récompenses proposées : Vainqueur : 1 Trophée + 12 Tee-shirts

2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} 1 Coupe + 12 Tee-shirts

Remis sur place par un représentant de la Ligue.

Information : Daniel MORIAUX n'a plus de fax, pour les dérogations JEUNES merci de les envoyer : Par fax au 03.85.56.32.61 (club CREUSOT AB) ou par email à : daniel.moriaux@free.fr

6 – JEUNES ET TECHNIQUE ANNEXE 2

V. CHETAIL transmet à tous les membres du Comité Directeur un document relatif aux « Contrats Aides par l'Etat en 2009 », que la DRJS émet pour information.

D. ROUX souhaite excuser A LE BIGOT, en mission pour l'INSEP, et F. PERRIGAULT qui prépare des candidats pour l'examen ER dans l'Yonne. Il en profite pour demander que les CTS doivent impérativement informer de leurs dates de congés. L'idéal serait d'avoir un planning en début de saison.

Bilan Colloque : cf *compte-rendu annexe 2*. Très bonne participation, D. ROUX souligne que cette action est à reconduire lors d'autres manifestations ou derbys. La CJT envisage d'en organiser 2 ou 3 dans l'année. Il remercie V. CHETAIL pour le travail d'organisation. Il émet toutefois une réserve quant à la communication médiatique qui reste très difficile avec la presse régionale.

Challenge BENJAMINS : La phase régionale se déroulera Samedi 04 avril à CHALON/SAONE, lors de la rencontre PRO A CHALON ES / HYERES TOULON. Le club de CHALON offrant les places pour les jeunes ainsi que pour un accompagnateur. La commission Jeunes et Technique souhaite que cette journée soit neutralisée au niveau des championnats. D. ROUX insiste sur le fait qu'il faut rendre plus fort ce challenge, insister sur la propagande pour un plus grand intéressement.

Label Régional MINI BASKET : le projet mis en place par E. PETIOT, commence à intéresser quelques clubs.

Rappel : pour les clubs intéressés, vous pouvez contacter la Commission Jeunes et Technique afin d'obtenir le dossier et le compléter.

Statut Entraîneurs : C. MORIAUX nous fait part que beaucoup de clubs ont eu recours à des remplacements d'entraîneurs au cours de la saison.

5 entraîneurs n'étaient pas recyclés avant la 1^{ère} journée de championnat, comme le stipule l'article 11 page 71 de l'annuaire régional. Si ceux-ci ne se recyclent pas avant la 18^{ème} journée de championnat, une sanction de - 4 points sera appliquée.

7 – DISCIPLINE ANNEXE 3

Quelques dossiers en cours.

JC BRIERE propose quelques modifications pour les dispositions financières 2009/2010. (cf TRÉSORERIE)

8 – BASKET ÉCOLES ANNEXE 4

Rassemblement MINI BASKET : les dossiers ont été envoyés à tous les clubs. **Les inscriptions sont attendues pour le 04 avril.** Le dossier est accessible sur notre site : www.basketbourgogne.fr.

Le Comité de l'Yonne a prévu un bus afin de regrouper toutes les équipes icaunaises. Demande de D.TAFFINEAU afin que l'aide financière de la Ligue attribuée aux clubs soit versée au CD 89, les clubs icaunais ont été avertis.

9 – PROJET RÉGIONAL 2008/2012

29 clubs, soit 55 % ont répondu à l'enquête « Les Forces et les Faiblesses du Basket Bourguignon » menée par A. NOUAIL à destination de tous les clubs régionaux. Celui-ci a réalisé une synthèse qui relate tout à fait les vœux des clubs. *Celle-ci sera diffusée à tous les clubs ayant répondu.*

Il reste maintenant à analyser celle-ci et tirer les conséquences.

D'autre part, dans l'optique de ce projet, Bernard DEPIERRE a provoqué une réunion qui s'est tenue ce jour, à 18h30, avec les Comités Départementaux, V. CHETAIL, JL MARTIN et D. ROUX.

Constat : le basket est en grande difficulté, baisse constante du nombre de licenciés, stagnation du nombre de clubs, certains clubs ne peuvent s'agrandir du fait des problèmes de créneaux de salles.

Par contre, des salles se sont construites depuis 3 ans donc possibilité de créer des clubs. Une étude avait été réalisée il y a environ 4 ans afin de recenser les villes avec salle mais sans basket. Vincent CHETAIL est chargé de reprendre cette enquête. L'objectif principal étant d'essayer d'implanter des clubs dans les villes possédant un gymnase où le basket n'existe pas.

10 – COMMISSION MÉDICALE

Pas de problème particulier, toutefois le Dr COLLIN indique que souvent les imprimés pour les arbitres de + 35 ans ne sont pas remplis correctement. Il est difficile d'émettre un avis médical lorsque seuls poids et taille sont indiqués. Il est souhaitable que tous les critères soient renseignés.

D'autre part, il nous informe que pour la saison 2009/2010, l'électrocardiogramme deviendra obligatoire pour un double surclassement. Cela engendrera des frais supplémentaires puisque tous les médecins généralistes ne sont pas équipés, il faudra alors consulter un cardiologue.

11 – TRÉSORERIE ANNEXE 5

Quelques clubs ont fait l'objet de relances pour non paiement et/ou retard de paiement.

M. MARGUERY énonce le cas de PONT/YONNE qui n'a rien réglé depuis le début de la saison. Cela n'était pas vraiment inquiétant car ce club est souvent réapprovisionné par une partie de la péréquation. Nous n'avons aucune information de la part de ce club. Question sera posée au Président du Comité de l'Yonne pour obtenir des renseignements.

D'autre part, JM BOULAY a transmis une proposition de menu à 15 € pour la prochaine réunion de Comité Directeur qui se tiendra le 09 mai au Palais de la Foire de DIJON.

CNDS : Michel MARGUERY nous informe que le dossier CNDS a été envoyé cette semaine. Nous avons sollicité 25 500 €.

Conseil régional : celui-ci nous a attribué 21 700 € de subvention.

Dispositions financières 2009/2010 :

Pas de grandes augmentations pour la saison prochaine.

Stagnation majoritaire pour le prix des licences. Augmentation de la licence « Détente » au détriment de la licence « Dirigeant » afin de favoriser le Basket Loisirs. Légère augmentation des licences MM et BM.

Augmentation de la péréquation arbitrage, de l'indemnité kilométrique arbitrage et ligue.

Propositions JC BRIERE pour les tarifs concernant la Commission Discipline :

Dossier classé sans suite : Gratuit

Frais ouverture dossier : 80 €

Si sanction financière en + : 150 €

Réouverture d'un dossier : 80 €

Aucun avis contraire, adoptées à l'unanimité.

Budget prévisionnel : M. MARGUERY rappelle que suite à la nouvelle comptabilité via CEGID, nous basculons en année civile. Etablissement du budget pour 2009.

12 – DIVERS

Projet Interfédéral : A. NOUAIL désigné comme coordinateur de ce projet ne souhaite plus exercer cette fonction, Bernard DEPIERRE suggère que Vincent CHETAIL reprenne cette action et participe aux prochaines réunions.

Formation : Christine CUENOT nous informe que les CDOS 21 et 71 via le CROS proposent une quantité de formations diverses et variées qui peuvent être intéressantes pour tous les dirigeants puisque des mises en situations concrètes sont mises en place.

CNDS Orientations : B. DEPIERRE souhaite encourager les clubs à déposer leur dossier afin d'obtenir des subventions. L'enveloppe CNDS est en hausse en Bourgogne.

Il faut développer des actions portant sur le sport féminin, le sport en milieu dit sensible, l'insertion des handicapés, la prévention médicale, anti-dopage... le ministère des sports prend en charge environ 40 % pour l'achat d'un défibrillateur.

Délégués manifestations à venir :

- ♦ TIL MINIMES 2 – du 17 au 19 avril – ANDREZIEUX (42) ⇒ *JL MARTIN*
- ♦ TIL BENJAMINS 2 – du 23 au 26 avril – VICHY (03) ⇒ *JM BOULAY à confirmer*
- ♦ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Comité 21 : Vendredi 05 juin à CHEVIGNY ST SAUVEUR ⇒ *B. DEPIERRE*
- ♦ AG Comité 58 : Vendredi 29 mai – lieu à confirmer (LA CHARITÉ ?) ⇒ *JC BRIERE*
- ♦ AG Comité 71 : Vendredi 29 mai – lieu à définir (chalonais ?) ⇒ *à définir*
- ♦ AG Comité 89 : Samedi 16 mai – 15h – VERMENTON ⇒ *C. DESBOIS*

AG LBBB – Récompenses : B. DEPIERRE propose de récompenser les clubs dont les licences sont croissantes ainsi que les clubs présents à l'Assemblée Générale. Le Comité Directeur émet un avis favorable.

AG FFBB – 27 juin à LILLE : B. DEPIERRE nous informe que nous avons reçu la documentation pour la réservation. 2 délégués seront élus à l'assemblée générale de la Ligue afin de participer à celle-ci.

Derby JDA DIJON/CHALON ES : A. NOUAIL demande des précisions suite à l'achat de places par la ligue pour cette rencontre.

Coordonnées HERY AS : Mme BLANCHARD Marie-Christine 23 rue Millot Vinot – 89550 HERY

Coordonnées AILLANT SPORT BASKET : M. GABET Patrick – 13 rue Charlotte Dupuis – 89710 CHAMPVALLON
Tél. 03.86.91.03.35 Portable : 06.77.96.86.63 Email : chezgabet@free.fr

Séance est levée à 22H00.

Le Président,



Bernard DEPIERRE.

Le Secrétaire Adjoint,

Hervé GAUDIOT.

PJ : ANNEXES 1 à 5 + recensement équipements sportifs en Bourgogne (CROS)